

Bulletin municipal d'information  
N°1 Juin 2016



# Vivre à Châtres

## SOMMAIRE :

- Mot du Maire
- Conseil municipal
- Agenda second semestre 2016
- La Communauté de Communes
- Vie associative
- Vie scolaire
- Circuit de randonnée

Fresque murale  
sous le préau de  
l'école

## Le mot du Maire

Grâce au travail de la commission de la communication et de mes adjoints, le site internet de la commune de CHATRES prend un nouvel essor.

Ce site vous permettra de prendre connaissance des évolutions de votre commune et des informations la concernant ainsi que des décisions prises par mon équipe municipale.

Dans un contexte de plus en plus difficile :

- Baisse des dotations de l'état et des ressources financières,

- Place de la commune dans le nouveau paysage institutionnel avec l'évolution des périmètres intercommunaux,

L'équipe municipale poursuivra ses investissements raisonnables et raisonnés et continuera à porter les valeurs de notre village.

Nous n'oublierons pas non plus la mise en œuvre d'autres moyens de communications permettant la circulation de l'information.

Je souhaite que chacun puisse enrichir ce site en nous transmettant toutes idées et informations qui vous paraîtraient intéressantes.

Aussi toutes les remarques, idées, et/ou suggestions seront les bienvenues.

Pour ce faire, vous pouvez contacter la mairie au 03 25 21 10 34 ou par email à « [mairiedechatres@wanadoo.fr](mailto:mairiedechatres@wanadoo.fr) » ou par tout autre moyen de communication à votre convenance.

Souhaitant que ce site devienne un lien d'échanges attractifs et constructifs je compte sur vous afin de le faire vivre et vous remercie de votre fidélité.

Christian LOISANCE Maire de Châtres.

## Le Conseil Municipal



Christian LOISANCE  
Maire



Dominique GIRARD  
1<sup>er</sup> Adjoint



Hervé FOURNIER  
2<sup>ème</sup> adjoint



Sandra CORREIA  
3<sup>ème</sup> adjoint



Grégory BOURGEOIS  
Conseiller Municipal



Christian COLSON  
Conseiller Municipal



Guy CORDELLE  
Conseiller Municipal



Eric FAURE  
Conseiller Municipal



David GOYARD  
Conseiller Municipal



Claude LIONNET  
Conseiller Municipal



Stéphane LEMOIGNE  
Conseiller Municipal



Stéphane MELE  
Conseiller Municipal



Joëlle MOISAN  
Conseiller Municipal



Laurent NIORE  
Conseiller Municipal



Pierre THOMAS  
Conseiller Municipal

## Travaux à venir



- Réalisation d'une voie piétonnière entre la sortie du village et le cimetière.
- Aménagement du carrefour à l'entrée de Châtres par la route Saint-Oulph.
- Réfection du Chemin Latéral et de l'extrémité de la Rue Moyenne.
- Travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public.

## Agenda des animations

- Fête de l'école le 24 juin
- Centre aéré du 06 au 29 juillet
- Animations pour le 14 juillet
- Brocante et fête patronale le 25 septembre
- Théâtre : les Marcignoles le 07 octobre
- Bourse aux jouets en novembre
- Soirée Beaujolais le 18 novembre
- Réveillon de la Saint Sylvestre

L'office de tourisme du Nogentais et de la vallée de la Seine organise, dans le cadre de l'opération « 1 jour, 1 église », 3 visites de l'église de Châtres. Rendez-vous à 10h30 les :

- Vendredi 15 juillet
- Samedi 27 août
- Mercredi 07 septembre

## Horaires de la Mairie/permanences

### Lundi :

- 8h00 à 11h45 - 13h30 à 18h00
- Permanence adjoint de 17h00 à 18h00

### Mardi :

- 8h00 à 11h45

### Mercredi :

- 8h00 à 11h45 - 13h30 à 18h00
- Permanence adjoint de 17h00 à 18h00

### Jedi :

- 8h00 à 11h30

### Vendredi :

- 8h00 à 11h45

### Samedi :

- Permanence adjoint, de 10h00 à 11h30 uniquement semaines impaires, sur rendez-vous pour un entretien avec M. le Maire .

## La parole aux châtreux

Vous habitez Châtres et vous vous posez des questions d'intérêt général sur votre commune :

- Envoyez-nous un courriel à [mairiedechatres@wanadoo.fr](mailto:mairiedechatres@wanadoo.fr)
- Déposez un mots à la mairie

Nous nous efforcerons d'y répondre dans un prochain bulletin.

Pour vos questions courantes, n'oubliez pas le site internet : <http://www.mairie-chatres.fr/>



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE-FONTAINE-BEAUREGARD

### Qu'est-ce que la communauté de communes Seine-Fontaine-Beauregard ?

C'est un regroupement de communes voisines ayant une unité économique et géographique : agriculture dominante, grosso modo de part et d'autre de la vallée de la Seine en débordant un peu sur la vallée de l'Aube.

### Quelles communes compte notre communauté de communes ?

Elle compte 17 communes. Outre Châtres, on y trouve Chapelle-Vallon, Chauchigny, Droupt-Saint-Basle, Droupt-Sainte-Marie, Etreilles-sur-Aube, Fontaine-les-Grés, Les-Grandes-Chapelles, Longueville-sur-Aube, Méry-sur-Seine, Mesgrigny, Premierfait, Rilly-Sainte-Syre, Saint-Mesmin, Saint-Oulph, Savières et Vallant-Saint-Georges, soit 7733 habitants.

### Pourquoi a-t-elle été créée ?

Jusqu'alors, ces communes s'étaient déjà regroupées en Syndicats Intercommunaux à Vocations Multiples. Ainsi, Châtres faisait partie du SIVOM de Méry-sur-Seine, qui comprenait les communes de Chapelle-Vallon, Droupt-Sainte-Marie, Etreilles-sur-Aube, Les-Grandes-Chapelles, Longueville-sur-Aube, Méry-sur-Seine, Mesgrigny, Premierfait et Saint-Oulph, soit 3767 habitants. Le SIVOM gérait le ramassage des ordures ménagères, les gros travaux de voirie (caniveaux, bordures de trottoirs,...), l'assainissement, l'étude et la réalisation des équipements communaux et intercommunaux, l'aménagement des zones artisanales et des lotissements.

A ces compétences, la Communauté de Communes ajoute l'aménagement de l'espace communautaire pour développer le tourisme (brochures d'information, équipement et balisage des sentiers de randonnée,...), la gestion des secrétaires de mairies, l'achat du matériel technique (tondeuses, élagueuses, tracteurs,...) et de bureau (photocopieuses, ordinateurs,...), les trois déchetteries et l'assainissement. Il s'agit donc de mutualiser les moyens à une plus grande échelle.

### Quels avantages peut-on en espérer ?

En mutualisant les moyens, on peut intervenir avec un matériel plus performant et avec plus de personnel, assurer les permanences des mairies en cas d'absence du ou de la secrétaire de mairie attitrée, être plus fort pour négocier des contrats, profiter des trois déchetteries 6 jours sur 7 selon leurs jours d'ouverture, mieux promouvoir les communes en association avec le Comité de Tourisme Plaine Champenoise,...

### Quels problèmes sont à résoudre ?

Essentiellement des problèmes d'harmonisation :

- Harmonisation de la fiscalité : toutes les communes n'appliquent pas les mêmes taux d'imposition (ce qui peut entraîner des hausses ou des baisses selon les cas). Les communes disposent d'un délai de douze ans pour y parvenir.
- Harmonisation des moyens techniques.



### Comment notre commune est-elle représentée ?

Châtres est représentée par trois personnes : le Maire, le premier et le deuxième Adjoint (Méry-sur-Seine en compte six).

### Comment fonctionne la Communauté de Communes ?

Les 31 délégués se réunissent environ chaque mois dans une commune différente pour débattre des problèmes liés à leurs compétences et prendre des décisions, à la majorité.

### La question que tout le monde se pose : « Et nos impôts locaux ? »

Peu convaincus par les promesses d'économies générées par la fusion des régions, à commencer par Grand-Est, tout le monde se demande si nos impôts ne vont pas augmenter.

A Châtres, nous allons nous montrer très vigilants...

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : <http://comcomsfb.fr/>

## Les Associations

### Chorale « La Clé des chants »



La chorale La clé des chants a été fondée en 1997.

Une soixantaine de choristes se réunissent chaque mardi soir à la salle polyvalente de Châtres, sous la direction de Marie-Céline PONCELET et la présidence de Guy CORDELLE pour préparer son sixième spectacle choral, qui marquera son vingtième anniversaire, avec un titre mystérieux : « Il était une fois ».

La chorale attend tous ceux qui aiment chanter des variétés de toutes époques, dans la bonne humeur.

Pour tout renseignement s'adresser à :  
Guy CORDELLE, au 03 25 21 14 64

### Familles rurales

L'association Familles rurales propose plusieurs activités : gymnastique pour adultes, bourse aux jouets et livres, sophrologie, centre de loisirs pour les

enfants en juillet, chasse à l'œuf de Pâques, cavalcade déguisée, ... Elle loue aussi de la vaisselle pour

vos grandes occasions.



Pour tout renseignement s'adresser à :  
Marie DETERRE, au 03 25 21 17 23

### Amitié Loisirs

Le Club existe depuis 35 ans. Il est ouvert à toutes les personnes intéressées par les jeux de société ou de plein air, les sorties, les voyages, les bons repas ou peut être les travaux manuels, sans limite d'âge.

Rejoignez-les pour la galette des rois, le repas fin juin, un voyage en mai ou juin, une sortie le 07 septembre au lac de la forêt d'Orient ou le repas traiteur en novembre !

Pour tout renseignement s'adresser à :  
DENIS Simone au 03 25 21 50 34  
FAURE Nicole au 03 25 21 10 17

### Comité des fêtes

Le comité des Fêtes de Châtres organise et gère les manifestations communales en faveur des habitants.



C'est ainsi qu'il assure l'organisation du vide grenier en septembre, les festivités du 14 juillet et le réveil du nouvel an.

Il a également proposé une soirée Beaujolais en 2015.

De plus, le Comité des Fêtes loue divers matériels aux habitants et aux associations de la commune : petit « barnum », machine à café, crêpières, friteuse, ... Bien pratique pour réunir la famille, les amis ou organiser une cousinade !

Pour 2016, le Comité des Fêtes reconduit les manifestations traditionnelles en ajoutant, si les circonstances le permettent, une sortie randonnée sur le circuit balisé et un concours de pêche.

Les bonnes volontés et les idées sont accueillies avec plaisir.

Pour tout renseignement, contacter Elisabeth FAURE, au : 03 25 21 12 94

### Société de chasse



La société de chasse actuelle date de septembre 1973. C'est une association de propriétaires, qui mettent en commun

leur droit de chasse. Elle est désignée sous le nom de L'union. Elle a pour but de protéger les récoltes, réprimer le braconnage, réglementer la chasse, et favoriser le repeuplement du gibier. Elle peut entreprendre des activités diverses dans l'intérêt de l'écologie et de l'environnement, comme par exemple effectuer des plantations qu'elle entretient ainsi que les bosquets, ramasser des plastiques et autres détritiques. L'assemblée annuelle des propriétaires établit un règlement que le président est en charge de faire appliquer. Le bureau est composé de 3 propriétaires chasseurs et 3 non chasseurs. La société compte actuellement 57 chasseurs. Les actions pour maintenir le petit gibier en plaine et par là-même la petite faune sont nombreuses : fabrication d'abris, agrainage toute l'année, régulation des nuisibles, limitation des jours de chasse, culture à gibier. En vallée nous avons une grosse population de chevreuils et de

sangliers, l'hiver viennent s'ajouter pigeons et bécasses.

Pour les faisans, la société essaie de rétablir des populations sauvages, qui sont mises à mal par les fréquentes inondations.

Tout habitant qui réside à Châtres depuis plus d'un an et qui est détenteur d'un permis de chasse peut rejoindre l'association moyennant une cotisation annuelle.

Contactez pour tous renseignements le président Denis Deterre.

### L'Union Sportive Maizières-Châtres

Compte 139 licenciés répartis en neuf équipes :

1 équipe des moins de 7 ans (U7)

U= under en Anglais, 2 équipes de

7 à 9 ans (U9), 1 équipe de 9 à 11 ans

(U11), 1 équipe de 11 à 13 ans (U13),

1 équipe de 13 à 15 ans (U15),

1 équipe de 15 à 17 ans (U17),

2 équipes de Seniors, l'une évoluant en

promotion de première division de

district, l'équipe de réserve évoluant en

troisième division de district, et 1

équipe féminine évoluant dans le

championnat de l'Aube. Celle-ci est

première de sa pool sur la saison 2015-

2016 en 14 matches.

Bravo les filles !

Les entrainements ont lieu au stade de Maizières le mercredi, une fois par semaine pour les 7-9 ans et deux fois par semaine pour les 9 à 17 ans. Les Seniors, eux, s'entraînent le vendredi.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le président de l'U.S. Patrick MULLER, au 06 15 47 00 89.

Et que le meilleur gagne !

### Pompiers

Le Centre de première Intervention (C.P.I.) de Châtres comprend 11 membres (10 hommes et une femme).

Il a effectué 51 sorties en 2015, dont 7

pour incendie et 21 pour secours à la

personne : c'est dire son utilité !

La compagnie recrute pour remplacer

les futurs départs à la retraite. Alors

sapeur pompier volontaire, pourquoi

pas vous ?

Pour tout renseignement s'adresser à :  
Jean DETERRE,  
au 03 25 21 17 23

## L'école de Châtres



Pour l'année scolaire 2015/2016, l'école de Châtres comporte 3 classes :

- CE1/CE2 avec Mme GUYON
- CE2/CM1 avec Mme ORAIN
- CM1/CM2 avec Mme SCHWARTZ

De nombreuses activités se sont ajoutées au cadre purement scolaire.

### Le salon du livre

Le 9 octobre, la première sortie a permis aux élèves des trois classes de visiter le salon du livre. Les CE1-CE2 ont assisté à un spectacle, Rose et l'automate de l'opéra. Les CE2-CM1 ont participé à un atelier sur les arbres et la forêt. La classe de CM1-CM2 a rencontré un illustrateur, Fabien Laurent, avec lequel ils ont pu échanger et réaliser un travail plastique. Toutes les classes ont profité de l'occasion pour visiter la cathédrale de Troyes et la classe de CM1-CM2 a également visité la salle du musée Saint Loup consacrée aux gargouilles et aux chimères.

### Spectacles proposés par nos partenaires de la bibliothèque de Châtres

Quelle chance pour les élèves ! Grâce à l'équipe de bénévoles qui anime la bibliothèque de Châtres, ils ont ri à gorge déployée en assistant au spectacle « Les tréteaux de Renart » puis, le 14 décembre, ont découvert sous une forme étonnante qui les a captivés, le conte classique « Le Petit Chaperon Rouge » par Sandra Palandri.

### Fête de Noël

Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, les élèves ont interprété des chants avant de partager un moment convivial.



### Ecoles et cinéma

Les CE2-CM1 de Madame Orain participent à l'opération Ecoles et cinéma. Le principe est d'assister à la projection de films et d'en faire l'exploitation en classe.

### Projets artistiques : Métamorphoses avec l'artiste Yuna Moret et CAMAC (centre d'art de Marnay)

Les CE1-CE2 et les CM1-CM2 ont travaillé autour du thème de la métamorphose ; les premiers avec comme projet « La forêt mystérieuse » et les seconds « Les créatures fabuleuses » (en lien avec la mythologie).

Deux déplacements à Marnay-sur Seine ont servi à découvrir un lieu de création et d'exposition d'art moderne : CAMAC.

De plus l'artiste Yuna Moret est intervenue quatre demi-journées en classe pour préparer avec l'aide de quelques parents les réalisations des élèves qui seront exposées au public à CAMAC du 10 au 19 juin 2016.

### Loto de l'école

Il s'est déroulé le 30 avril dernier. Il a été organisé par des parents d'élèves. Parmi les nombreux participants, certains ont gagné, et tous ont passé une bonne soirée ! Le bénéfice généré lors de cette soirée permet de financer des sorties et des projets.



### Cross inter-écoles

Cette année, l'école de Gélannes organise à Romilly-sur-Seine le cross qui réunira des classes de Pars-les-Romilly, Origny-le-Sec, Gélannes, Châtres, Mesgrigny et Méry-sur-Seine. Une coupe sera remise à la première fille et au premier garçon de chaque niveau. Nous espérons une aussi bonne réussite que l'an dernier !

### Sorties de fin d'année

Les CE1 et les CE2 visiteront le château de la Motte-Tilly et ses jardins ainsi que la ville de Nogent-sur-Seine à travers un rallye patrimoine.

Cap sur Reims pour les CM1 et les CM2 qui visiteront Reims, ville de la plupart des sacres de rois où ils auront aussi la tête dans les étoiles lors de la visite du planétarium.

### Fête d'école

La fête de l'école aura lieu le vendredi 24 juin. Le spectacle aura pour thème la liberté, la solidarité et la tolérance et sera suivi d'une kermesse.

## CIRCUIT DE PROMENADE ET RANDONNÉE

### << ENTRE SEINE ET PEUPLERAIES >>

A l'initiative de la commune de Châtres et en collaboration étroite avec les communes de Méry-sur-Seine et de Saint-Oulph, un circuit pédestre de 9,6 km reliant ces trois localités a été tracé voilà maintenant dix ans.

Il existe également une variante plus courte de 1,5 km autour de Châtres, pour les promenades digestives (et pas trop fatigantes) du dimanche après-midi, par exemple.

Son tracé, ainsi que quelques conseils utiles, figurent sur 3 panneaux, chacun à un parking : un sur la place de la salle polyvalente de Châtres, un second près du bassin du canal à Méry-sur-Seine, un troisième au pont du canal à Saint-Oulph (parking à 30 m).

Pour varier les plaisirs, on peut emprunter le circuit dans l'un ou l'autre sens, à partir de chaque panneau. Vous longerez des prés, des champs, le bassin de Méry et le canal de la Haute Seine, vous traverserez des peupleraies et franchirez des passerelles.

Avant de partir à l'aventure, quelques conseils qui vont de soi :

- S'informer si le chemin est praticable lorsque la Seine est haute.
- S'équiper de bonnes chaussures, d'eau et d'un goûter pour les enfants, qui s'amuseront à chercher les balises blanches et jaunes ; quelquefois aussi d'un anti-moustiques.
- Se renseigner sur les périodes d'ouverture de la chasse .
- Etre prudent lorsque vous emprunterez la route sur 1,2 km entre le pont du canal et le pont sur la Seine. '

Le plan et le topo ci-joints vous donneront toutes les indications nécessaires au fil de votre promenade, qui durera de 2h30 à 3h sans les arrêts. Conservez-les précieusement !

## A vos boussoles !

Ce circuit peut s'effectuer soit à partir de Méry sur Seine : prendre le topo au point **1**, soit à partir de Châtres : prendre le topo au point **5**, soit à partir de Saint Oulph : prendre le topo au point **2**.

**1-** Longez le bassin de Méry vers l'ouest, puis le canal en direction de Saint Oulph et rejoignez l'ancienne maison éclusière. Poursuivez du même côté sur 1300 m jusqu'au pont à hauteur de Saint Oulph.

**2-** Traversez le canal (parking) en direction de Châtres et empruntez la D 178 sur 1200 m jusqu'au pont qui passe la Seine.

**3-** Après avoir traversé la Seine, tournez à gauche. puis à droite, et longez les peupliers sur 300 m, jusqu'à la passerelle qui franchit le fossé. Tournez à gauche et empruntez le chemin herbeux qui contourne le champ.

De l'autre côté de ce champ, après le deuxième virage à angle droit, tournez à gauche pour prendre la passerelle.

Longez les peupliers pour rejoindre le chemin crayeux à 400 m de là.

**4-** Au chemin, tournez à gauche puis, 250 m plus loin, tournez à droite parmi les peupliers.

On rejoint bientôt une noue que l'on franchit sur un petit pont.

Suivre le sentier jusqu'au panneau de croisement et tourner à droite en direction de Châtres.

Passez le « Pont Jésus », sur la Rivière du Moulin et rejoignez Châtres par la Ruelle de l'Église.

**5-** A l'église (parking), tournez à gauche et longez la D 20 en direction de Méry sur Seine sur 350 m.

Tournez à gauche à la ruelle goudronnée qui devient un chemin le long de la pâture. 600 m plus loin, tournez à droite pour atteindre le grand pré, que vous longez par la droite. Au bout du pré, tournez à droite, passez le fossé et tournez à gauche pour longer les champs jusqu'au « Trou à Colin ».

**6-** A la pièce d'eau, continuez tout droit et longez les champs sur 500 m.

On rejoint un chemin herbeux qui suit une clôture et conduit à l'église de Méry (parking).

A la route, tournez à gauche (attention : trottoir étroit) et gagnez le centre ville.

La Seine franchie, tournez à gauche puis continuez tout droit jusqu'au bassin.

Là, tournez à droite pour emprunter le pont de l'écluse qui vous ramène au point de départ.



